

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON.

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

Pendant l'année académique 1861-1862,

PAR M. M. ROE, PRÉSIDENT.

(FIN).

La législation, Messieurs, se lie intimement à la morale et à la philosophie, aussi me hâterai-je de profiter de leur voisinage pour vous rappeler humblement la première partie d'une étude *sur les origines et les développements du ministère public en France*, que j'ai eu l'honneur de vous présenter.

Je regrette de n'avoir pu jusqu'à ce jour compléter ce travail; j'espère néanmoins y parvenir; mais je tenais à vous exprimer ma profonde reconnaissance pour l'accueil que vous avez bien voulu faire à ses premières pages.

L'histoire, l'archéologie et les travaux littéraires proprement dits ont, comme toujours, occupé la majeure partie de vos séances. Il devait en être ainsi. Si la poésie a des admirateurs nombreux et passionnés, les élus qu'elle admet dans son sanctuaire et qu'elle initie à ses secrets sont plus rares; si la philosophie est la reine des sciences, la route qui traverse son domaine est remplie d'aspérités et de dangers.

L'histoire est une amie moins exigeante et moins se-